



L'an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LÉBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Frédéric Fossey en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2024
2. Services civiques : bilan à mi-parcours de Paul et Colin
3. 80ème anniversaire de la libération : devis pour la sécurité
4. 80ème anniversaire de la libération : devis écusson
5. 80ème anniversaire de la libération : demande de labélisation d'une exposition sur la Résistance et Robert THOMAS
6. Lecture à voix haute : devis
7. Cinéma : devis pour étude de marché et demande de financement auprès de la Banque des Territoires
8. La Poste : protocole d'accord transactionnel
9. Eglise : devis pour travaux d'accessibilité et demandes de subvention
10. Espace de Vie Sociale : devis pour travaux de rénovation et accessibilité et demandes de subvention
11. Pas de porte commercial : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention
12. Publicité : pouvoir de police du maire transférable à l'EPCI
13. Camping : tarifs des hébergements 2024
14. Occupation du domaine public : demande d'installation d'un chalet
15. Compte rendu des commissions
16. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Services civiques : bilan à mi-parcours de Paul et Colin

Paul et Colin sont en service civique depuis la mi-octobre et ont présenté un 1^{er} bilan à mi-parcours des missions réalisées.

Teneur des discussions : Missions : création de chemin de randonnée pour relier les marais à la mer et valoriser le patrimoine, aider le tissu associatif de Trévières.

3. 80ème anniversaire de la libération : devis pour la sécurité

Un bal de la libération est organisé pour fêter le 80^{ème} anniversaire de la libération de Trévières. Afin de sécuriser cet évènement qui aura lieu le samedi 8 juin en soirée (16h – 1h), deux sociétés de sécurité ont été consultées et ont fourni un devis :

- FLP Sécurité : 923.40 € TTC
- Cotentin Manche Sécurité Protection 1108.80 € TTC

Teneur des discussions : Présentation des devis par Loïc Periot, le conseil décide de retenir FLP Sécurité pour un montant de 923,40 TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité** / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LÉBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A

Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS
P x C A	P x C A	P x C A

- Accepte l'un des devis présentés : société FLP Sécurité- montant 923,40 ttc €

- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation

4. 80ème anniversaire de la libération : devis écusson

Pour récompenser les participants au défilé en tenues d'époque, un écusson pourrait leur être offert. L'UCAT va en créer un et nous a fait parvenir un devis pour la fourniture de 50 exemplaires : 300 € TTC.

Teneur des discussions : 2 modèles présentés par les commerçants, proposition de prix à 6 euros. Les écussons seront remis aux personnes en tenue d'époque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P C x A	P C x A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P C x A	P C x A		

- Accepte le devis présenté

- Autorise Madame le Maire à le signer.

5. 80ème anniversaire de la libération : demande de labélisation d'une exposition sur la Résistance et Robert THOMAS

Une exposition sur la résistance et Robert Thomas, né à Trévières, va être organisée à la mairie du 21 au 27 mai 2024. Cet événement pourrait être labélisé par la Région Normandie (communication plus large).

Teneur des discussions : Présentation par Mireille Dufour

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Demande à la Région Normandie la labélisation de l'exposition sur la Résistance.

6. Lecture à voix haute : devis

Monsieur Thomas Sacksick de l'association « Littérature à Voix Haute » propose des lectures à destination du jeune public. Les deux écoles sont intéressées par cette animation qui pourrait être organisée dans la salle des fêtes le 16 avril prochain. Le coût de cette prestation est de 500 € nets (TVA non applicable).

Teneur des discussions : Cette lecture concerne 2 classes de CM1/CM2 de l'école publique et 2 classes de CM1/CM2 de l'école privée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P C A x	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P C A x		

- Accepte le devis présenté

- Autorise Madame le Maire à le signer.

7. Cinéma : devis pour étude de marché et demande de financement auprès de la Banque des Territoires

Pour poursuivre le projet de rénovation du Cinéma, le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) nous demande de réaliser une étude de marché.

La Banque des Territoires peut nous accompagner et financer cette étude à hauteur de 50 %.

3 cabinets ont été consultés :

	Etudes cinéma	HEXACOM	Ciné conseil
Coût de l'étude de marché	7 000 € HT 8 400 € TTC	7 000 € HT 8 400 € TTC	11 000 € HT 13 200 € TTC
Options proposées	Etude de marché et étude économique incluses dans l'offre de base.	1-Etude économique : 1 875 € HT / 2 250 € TTC 2-Dossier aide CNC : 3 750 € HT / 4 500 € TTC	Etude de marché et étude économique incluses dans l'offre de base. 1-Dossier aide CNC : 7 000 € HT / 8 400 € TTC
Délai d'exécution	4 semaines : -1 déplacement -RDV tél et visio	4 à 6 semaines : -1/2 déplacements -RDV tél et visio	10 semaines
Livrables	Etude de marché (tableaux, graphiques, représentations cartographiques) Document de synthèse	Carte de la zone d'influence Etude de marché Document de synthèse	Etude de marché

Teneur des discussions : Nous sommes obligés de faire cette étude pour pouvoir passer en salle fixe (afin de pouvoir choisir le nombre de séance ainsi que les films) et faire des demandes de subventions

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P C A x	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P C A x		

- Sélectionne l'un des devis présentés : société Etudes cinéma/ montant 7000 HT
- Autorise Madame le Maire à le signer
- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de financement de 50 % auprès de la Banque des Territoires

8. La Poste : protocole d'accord transactionnel

La résiliation du bail avec la Poste a pris effet le 31/10/2023. Un pré-état des lieux a été réalisé le 17/10/2023, mettant en évidence de nombreux travaux à effectuer pour une remise en état des locaux.

Suite à de nombreux échanges entre la commune et La Poste, il a été convenu que la Poste verserait à la commune une indemnité de VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000 €) correspondant au montant des travaux de remise en état.

Un protocole d'accord transactionnel a été rédigé afin de contractualiser le versement de cette indemnité.

Teneur des discussions : Pas d'avancée sur les demandes concernant le distributeur de billet. Madame le Maire va relancer la poste

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

Autorise Madame le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel avec la Poste

9. Eglise : devis pour travaux d'accessibilité et demandes de subvention

L'église n'étant pas accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, des devis ont été demandés pour réaliser ces travaux de mise en accessibilité :

- EIRL FUSEE Clément :
 - o Plateforme grand porche sans démontage de l'accessibilité de la porte latérale existante : 5 685.00 € HT – 6 253.50 € TTC
 - o Plateforme grand porche avec démontage de l'accessibilité de la porte latérale existante : 9 312.00 € HT – 10 143.20 € TTC
- CONRAUD DOYE : repose d'une marche pour pose plateforme PMR et restauration d'une pierre au-dessus de la coupole : 4 774.58 € HT – 5 729.50 € TTC

Une demande de DETR/DSIL peut être faite auprès de la Sous-Préfecture (20 à 40 %).

Teneur des discussions : Il s'agit de valider des devis afin de faire des demandes de subventions. Le devis de Monsieur Fusée à 9 312.00 € HT – 10 143.20 € TTC est retenu. Le devis de Monsieur Conraud à 4 774.58 € HT – 5 729.50 € TTC est retenu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité / à la majorité :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- **Accepte les devis présentés**
- **Autorise Madame le Maire à les signer**
- **Autorise Madame le Maire à déposer une demande de DETR/DSIL**

10. Espace de Vie Sociale : devis pour travaux de rénovation et accessibilité et demandes de subvention

Suite à l'audit énergétique réalisé dans l'Espace de Vie Sociale, il a été décidé de retenir le scénario 2 (isolation des combles en option) pour demander des devis et préparer un plan prévisionnel de financement (dépenses / recettes) (DCM 2024-12 du 30/01/2024).

Entreprise	Objet des travaux	Montant en € HT
MOUTON	Rampe accessibilité	8 491.00
LEFRANCOIS	Isolation plafond et modification des cloisons	3 920.26
FOUCHER	Sanitaires PMR	1 968.00
Accessibilité		14 379.26
HERVIEU	Mise aux normes électricité et changement des radiateurs	10 127.00
LEFRANCOIS	Isolation intérieure	9 172.99
B'PLAST	Changement des portes et fenêtres	11 295.17
Isolation		30 595.16
TOTAL		44 974.42

Une demande de DETR/DSIL peut être faite auprès de la Sous-Préfecture (20 à 40 %), éventuellement du fonds vert. Nous pouvons également demander du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (Ville Amie des Aînés) jusqu'à 40 000 €.

Également une participation de la CAF à hauteur maximale de 15 000 €.

Teneur des discussions : Madame le Maire précise que le bâtiment doit être accessible PMR, et doit on réfléchir également à l'isolation dans son ensemble. Pour ce projet plusieurs demandes de subventions sont possibles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité / à la majorité :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte les devis présentés pour établir le plan des dépenses prévisionnelles

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de DETR/DSIL / fonds vert / participation CAF/Fonds d'appui territoire innovant séniors.

11. Pas de porte commercial : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention

Concernant le projet de pas de porte commercial, le plan de financement prévisionnel peut s'établir ainsi :

Postes	Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
	Montant HT		Co-financeurs	Montant	%
Etudes préalables, AMO, Contrôle technique, CSPS	10 000 €		Europe – LEADER	60 000 €	18.18 %
Honoraires maîtrise d'œuvre	27 600 €		Etat	66 000 €	20%
Travaux	292 400 €		Région (Contrat de région)	53 000 €	16.06 %
Acquisitions foncières et immobilières	0 €		Foncière de Normandie	85 000 €	25.76 %
Mobilier, petit équipement	0 €		Commune	66 000 €	20%
TOTAL :	330 000 €		TOTAL :	330 000 €	100%

Teneur des discussions : Une réunion s'est déroulée ce matin, le financement de la commune doit être à hauteur de 20% minimum. Il nous faut agir vite car nous sommes contraints par les dates pour faire les demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le plan de financement prévisionnel

- Autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions DETR / DSIL / FNADT / Contrat de territoire de la Région

12. Publicité : pouvoir de police du maire transférable à l'EPCI

Pour renforcer le rôle dévolu aux élus locaux dans la protection du cadre de vie de leurs administrés, l'article 17 de la loi Climat et Résilience (loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets) prévoit la décentralisation des compétences de police de la publicité extérieure au profit des maires à compter du 1er janvier 2024.

Actuellement, les compétences en matière de police de la publicité, des enseignes et des pré enseignes sont partagées entre le préfet de département et le maire : elles relèvent du préfet sauf lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité (RLP), auquel cas elles sont exercées par le maire au nom de la commune. À compter du 1er janvier 2024, les maires seront compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire, que leur commune soit ou non couverte par un RLP. Le préfet de département n'aura plus de compétences en la matière.

Exercer la police de la publicité sur son territoire c'est :

- Instruire les demandes d'autorisations préalables et réceptionner les déclarations préalables à l'installation, la modification et au remplacement des publicités, des pré enseignes et des enseignes ;
- Contrôler le respect de la réglementation sur sa commune ;
- Mettre en demeure les contrevenants de mettre fin aux infractions, prononcer des sanctions administratives en cas de non-respect de la réglementation et, le cas échéant, porter l'infraction à la connaissance de la justice pénale.

Afin de mutualiser l'exercice de cette police et d'éviter une charge trop lourde pour les petites communes, la loi prévoit dans certains cas le transfert automatique des pouvoirs de police de la publicité du maire au président de l'EPCI à fiscalité propre dans les conditions et selon les modalités fixées par l'article L. 5211-9-2 du CGCT.

Le transfert est automatique lorsque :

- L'EPCI est compétent en matière de plan local d'urbanisme (PLU) ou de RLP ;

- Il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants membre d'un EPCI à fiscalité propre, y compris lorsque cet établissement n'est pas compétent en matière de PLU ou de RLP.

Néanmoins, un maire qui souhaite exercer lui-même cette police dispose d'un délai de six mois pour s'opposer au transfert et conserver cette compétence (dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales). Dès lors qu'un ou plusieurs maires se sont opposés au transfert et seulement dans ce cas, le président de l'EPCI peut décider de renoncer au transfert (dans le mois qui suit la fin du délai pendant lequel les maires pouvaient s'opposer).

C'est pourquoi, le transfert entre le maire de la commune et le président de l'EPCI prendra effet :

- Soit le 1er juillet 2024 sur l'ensemble du territoire intercommunal, si aucun maire ne s'est opposé au transfert au 1er juillet 2024 (les maires exercent cette police du 1er janvier au 30 juin 2024) ;

- Soit le 1er août 2024, si un ou plusieurs maires ont fait valoir leur droit d'opposition au 1er juillet 2024 et si le président de l'EPCI ne renonce pas à l'exercice de la police de la publicité avant le 1er août 2024 (les maires exercent cette police du 1er janvier au 30 juin 2024). Le transfert de la police de la publicité au président de l'EPCI ne concernera que les communes qui ne se sont pas opposées (les maires qui se sont opposés conservent cette police au-delà du 1er août 2024).

Par contre, si un ou plusieurs maires s'opposent au transfert avant le 1er juillet 2024 et que le président de l'EPCI renonce au transfert avant le 1er août 2024, les maires conserveront la responsabilité d'exercer la police de la publicité au-delà du 1er août 2024.

Teneur des discussions : L'Etat demande que les communes transfèrent cette compétence à l'Intercom. Il faut que toutes les communes de l'Intercom transfèrent cette compétence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

S'oppose au transfert du pouvoir de police administrative spéciale de l'affichage publicitaire au Président de l'intercommunalité au 1er janvier 2024

13. Camping : tarifs des hébergements 2024

ONLY CAMP nous a fait parvenir les tarifs des hébergements 2024 au camping municipal. Le détail est joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

Valide les tarifs 2024 au camping municipal

14. Occupation du domaine public : demande d'installation d'un chalet

Madame le Maire a rencontré les propriétaires du bar des Sports qui souhaitent installer un chalet sur la place du cinéma.

Teneur des discussions :

Ces personnes veulent vendre des crêpes ainsi que des glaces. Certains conseillers évoquent un problème de sécurité pour le branchement électrique qui serait obligé de traverser la rue. Si cette autorisation est accordée, nous pourrions recevoir d'autres demandes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité / à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>

Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P C x A	P C x A	P C x A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P C x A	P C x A	P x C A		

N'accepte pas cette occupation du domaine public

15. Compte-rendu des commissions communales

16. Questions diverses

- Délégations exercées : sans objet
- Ferme du Danu : bornage
- INOLYA : étude de faisabilité technique en cours
- **Demande d'Adrien pour obtenir 2 boxes, de bétonner les sols et de faire une ouverture. Il souhaite également s'installer sur le marché le vendredi matin pour vendre des vêtements.**
- **Un grilleur à fait une demande pour venir sur le marché le vendredi matin à partir d'avril.**
- **Le bulletin municipal est en cours d'élaboration par Madame Françoise Leboulanger.**
- Date :
 - Prochain conseil municipal : 12/03/2024 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22h_56**

La prochaine réunion est fixée au 12/03/2024 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

13. 80ème anniversaire de la libération : devis pour la sécurité
14. 80ème anniversaire de la libération : devis écusson
15. 80ème anniversaire de la libération : demande de labélisation d'une exposition sur la Résistance et Robert THOMAS
16. Lecture à voix haute : devis
17. Cinéma : devis pour étude de marché et demande de financement auprès de la Banque des Territoires
18. La Poste : protocole d'accord transactionnel
19. Eglise : devis pour travaux d'accessibilité et demandes de subvention
20. Espace de Vie Sociale : devis pour travaux de rénovation et accessibilité et demandes de subvention
21. Pas de porte commercial : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention
22. Publicité : pouvoir de police du maire transférable à l'EPCI
23. Camping : tarifs des hébergements 2024
24. Occupation du domaine public : demande d'installation d'un chalet

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
	

